

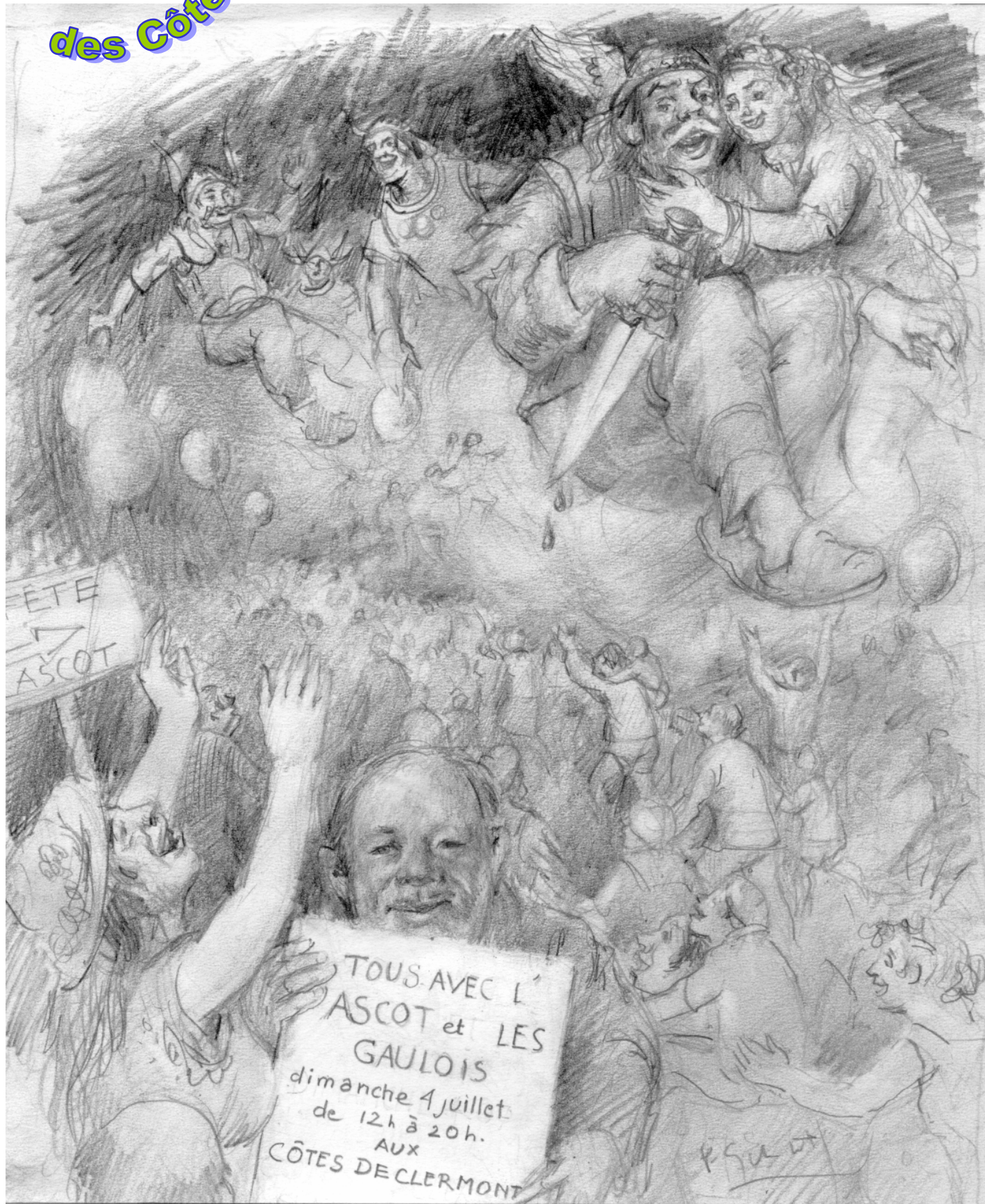
VIÈME FÊTE

de l'Oppidum

des Côtes

La Chronique de L'Oppidum

Journal d'information trimestriel de l'A.S.C.O.T. - Numéro 33 - Juin 1999
ISSN 1168.7908 - Le numéro 15 F - Abonnement 50 F - Imprimerie spéciale ASCOT -
CPPAP 73.128 - Directeur de publication : V. Quintin - Dépôt légal : 2^{ème} trim. 1999



Nouvelle donne pour les carrières dans le département ?

Des informations concordantes semblent indiquer que les autorités publiques s'orientent vers une interdiction de toute nouvelle carrière dans le département.

Les besoins en granulat seraient assurés par des apports extérieurs, stockés sur des aires de transit à proximité de dessertes SNCF et d'autoroutes. Ceci permettrait en outre de réguler le trafic par l'approvisionnement au plus près des lieux d'utilisation.

Pour nous, défenseurs des Côtes, ces informations, si elles devaient se confirmer, pourraient avoir des conséquences non négligeables.

Ceci devrait en effet entraîner l'arrêt de la carrière des Côtes de Clermont au terme des 3 ans (soit en 2001), conformément à la volonté exprimée du Préfet de trouver rapidement une solution définitive au problème des Côtes.

Rappelons que l'autorisation donnée en janvier 1998 portait sur 3 ans, renouvelable une fois. A l'issue de ces trois premières années, selon les termes mêmes de l'arrêté, un bilan doit être fait, le but exprimé étant l'arrêt de la carrière.

Et ceci indépendamment des procédures judiciaires et administratives en cours.

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

De qui se moque-t-on ?

Le ministère de l'Environnement a décidé une politique active de protection des zones alluvionnaires et d'encadrement des activités des carriers. Il s'agit de préserver nos nappes phréatiques déjà trop polluées, et d'éviter les désastres trop connus consécutifs aux exploitations de carrières.

Or une publicité sur une demi-page de notre quotidien régional prend la défense des carrières au nom de l'écologie ! Le lobby des carriers n'a décidément aucune pudeur... Nous sommes habitués depuis longtemps au pleurnichage des patrons devant les taxes et au chantage à l'emploi, mais cette "réclame" dépasse les bornes et prend décidément ses lecteurs pour des imbéciles ! Sans autre commentaire...





VI^E FÊTE DE L'OPPIDUM DES CÔTES



organisée par l'ASCOT



Dimanche 4 Juillet 1999



Plateau des Côtes de Clermont

de 12 h. à 20 h.



ENTRÉE LIBRE - *Suivre le parcours fléché*



CONCERTS

ROCK - RYTHM'N BLUES - RAP
Joseph TASCONE - Chanson jeune public



VISITES ANIMÉES

BUVETTE - LIVRES - ARTISANAT
Repas tiré du sac



ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DES CÔTES DE CLERMONT - CHANTURGUE
81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand

PROGRAMME

Compagnie Joseph TASCONE - "Petit Tom"
Chanson jeune public

Les PAILLES A SONS (Rythm'n blues)

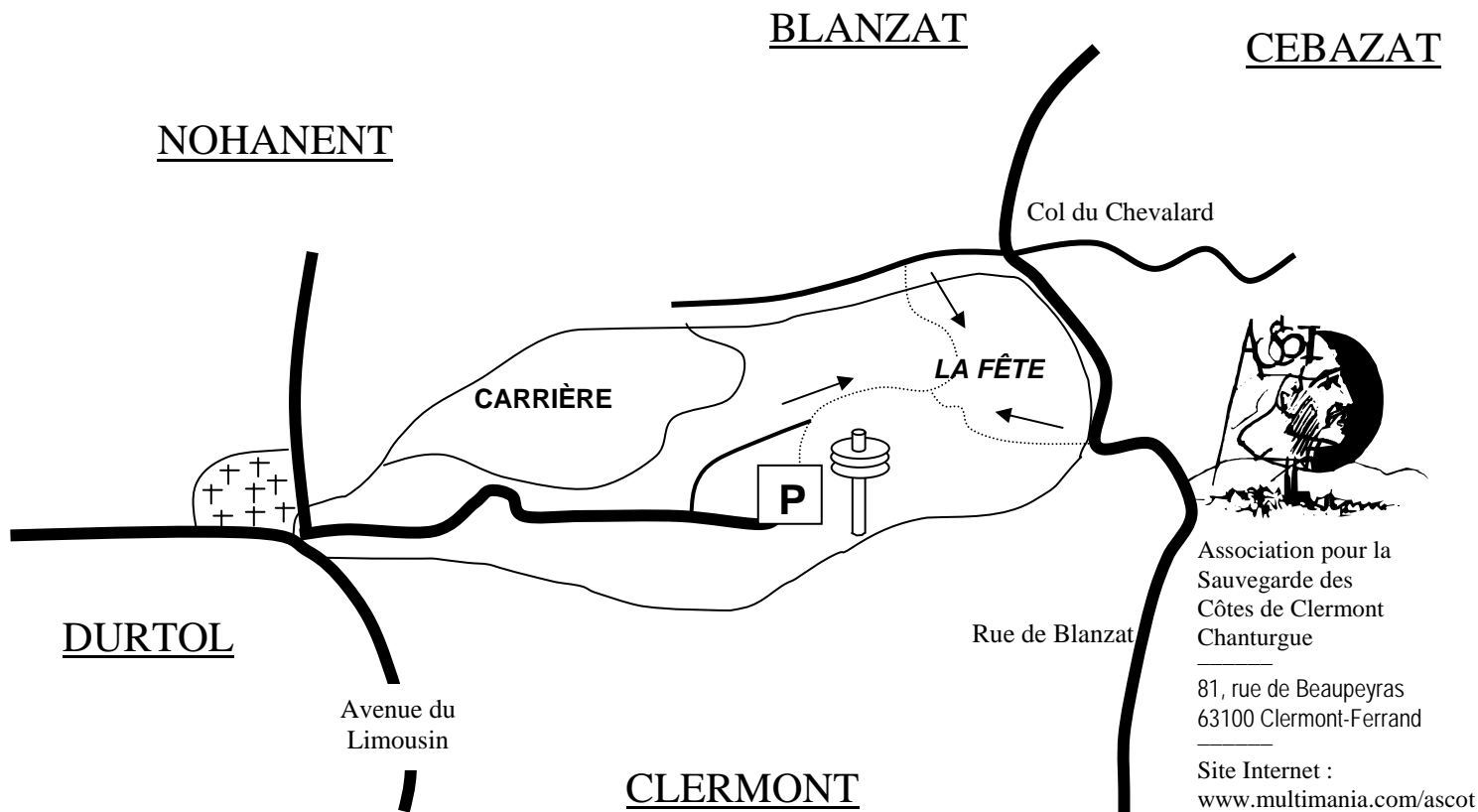
Les BUGS (Rock)

UNION SACRÉE (Rap)

Visites du site animées par l'ASCOT

avec **Kathy MARTINEZ** (Comédienne) et **Fabrice PLANCHAT** (Musicien)

SOD Q#G D FF1V# #ORSSIGXP #GHV#F-WHV#



Adhérez à l'ASCOT, et abonnez-vous à "La Chronique de l'Oppidum".
 Pensez à renouveler votre cotisation et votre abonnement.
 Votre soutien nous est nécessaire...

Routage 206
Port payé - Clermont CTP

Tirage : 1200 ex.

Bulletin d'abonnement à **"La Chronique de l'Oppidum"**

Bulletin d'adhésion à l'ASCOT

Tél. 04.73.31.27.75 ou 06.11.95.47.17 - Fax . 04.73.36.99.07

✉ 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand - (C.C.P. n° 2 456 - 49 S
 Clermont-Fd)

*Permanence au local tous les jours, sauf vacances scolaires,
 de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.*

Nom / Prénom :
 Adresse :

Souhaite adhérer à l'ASCOT et recevoir « La Chronique de l'Oppidum ».
 Ci-joint mon règlement de 100 F. Une carte d'adhérent me sera remise lors de
 l'Assemblée générale de printemps.

1ère adhésion Membre bienfaiteur (150 F ou plus)
 renouvellement Abonnement seul : 50 F

SOMMAIRE

Éditorial	1
Brèves	2
Revue de presse	2
Programme de la Fête	3
Abonnement	4